

## **Programme ADRsportRED**

Montréal, 14 octobre 2003

Chers membres de la communauté sportive canadienne,

Suite à l'expérience acquise depuis les débuts du programme ADRsportRED (ci-après le « Programme ») en décembre 2001, le comité-aviséur du Programme a décidé de réviser le Code de procédure ADRsportRED.

Une commission légale a été créée pour les fins de ce projet. Cette commission légale est composée des membres suivants : Me Richard W. Pound (arbitre et président de la commission légale), Me L. Yves Fortier et Me Richard H. McLaren (co-arbitres en chef du Programme) et Me Gordon Peterson (président du comité-aviséur du Programme).

La commission légale requiert maintenant vos commentaires : faites-nous part de votre expérience et des modifications que vous souhaiteriez voir apporter au Code de procédure ADRsportRED. Pour ce faire, veuillez visiter notre site web, au [www.adrsportred.ca](http://www.adrsportred.ca), et cliquez sur « Commentez notre Code de procédure ADRsportRED » dans la section « Dernière Heure » à droite de la page d'accueil. Vos commentaires seront acceptés jusqu'au vendredi 31 octobre 2003 à 17h00.

La commission légale et le comité-aviséur du Programme vous remercient de votre collaboration à bâtir un système de prévention et de règlement des différends sportifs à la hauteur des attentes de la communauté sportive canadienne.

Dans l'attente de recevoir vos commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions.

À bientôt,

Me Benoit Girardin  
Directeur exécutif  
Programme ADRsportRED  
Tél : 514.733.6697  
1.866.733.7767 – sans frais  
Fax : 514.745.0602  
[bgirardin@adrsportred.ca](mailto:bgirardin@adrsportred.ca)